

undefined - mardi 8 novembre 2022

Gray et environs

ESSERTENNE-ET-CECEY

## L'inventaire des biens des églises est terminé, après plusieurs mois de travail



*Signature des inventaires par le maire et le père Bergier, en présence de Denis Schmitt, adjoint au maire, de Pascale Bonnet, et des bénévoles. Photo ER*

L'inventaire des biens de l'église Saint-Julien d'Essertenne, et de la chapelle Notre-Dame de Cecey vient d'être signé par Jean-Marc Pageaux, maire de la commune d'Essertenne-et-Cecey et le père Bergier, du doyenné de la plaine de Gray et curé des paroisses d'Arc-lès- Gray, Autrey-lès-Gray et Champlitte.

Cette signature est l'aboutissement d'un travail méticuleux commencé fin mai. Trois bénévoles de la paroisse ont donné de leur temps pour sortir et nettoyer en amont les biens. Puis, Pascale Bonnet, membre de la commission d'art sacré et chargée des inventaires, a procédé à un recensement précis constitué de fiches illustrées par des photographies et un descriptif détaillé.

### • Trois jours pour répertorier les différentes pièces

Trois jours ont été nécessaires pour répertorier mobilier, statuaire, orfèvrerie dont certaines pièces datent du XVIII<sup>e</sup> siècle, chemin de croix ou autres vêtements liturgiques retrouvés parfois dans des endroits insolites, comme cette chasuble coincée au fond d'un tiroir dans la sacristie. Dans cet inventaire, on y retrouve aussi, par exemple, le corbillard de l'église d'Essertenne, ainsi que les plumets en plume d'autruche qui ornaient la tête des chevaux.

Connaître le patrimoine religieux, c'est donner du sens à l'église du village mais permet aussi d'évaluer l'état de conservation, de justifier de la présence de l'objet en cas de vol ou d'incendie et de contrôler le déplacement des objets.

« Cet inventaire permet la protection des pièces et à la commune de se réapproprier le patrimoine religieux », estime le père Bergier.

Un volumineux document exclusivement réservé à la conservation et à la sauvegarde des églises et de leur patrimoine a été établi pour chaque église par Pascale Bonnet. Un exemplaire a été remis au maire, un autre au père Bergier et le dernier à la commission d'art sacré pour l'archevêque, Monseigneur Bouilleret.